



APPEL À PROJETS 2016 DOCUMENTAIRE

Date limite de dépôt du dossier complet :

lundi 2 MAI 2016 à minuit

De l'écriture à l'image est une association dédiée au cinéma et à l'audiovisuel. Elle a été créée en 2011 pour soutenir les auteurs indépendants dans l'écriture de leurs projets.

En 2016, elle propose la 7^e résidence dédiée à l'écriture de films documentaires, en collaboration avec la Région Lorraine, la DRAC Lorraine et la commune de Saint-Quirin.

L'objectif de cette résidence est d'amener les auteurs à développer et à structurer l'écriture de leur projet dans les meilleures conditions possibles.

Les auteurs sélectionnés en résidence bénéficient d'un accompagnement **individualisé et personnalisé** de leur projet grâce aux regards croisés d'intervenants professionnels reconnus pour leur talent et leur sens de la pédagogie.

Nous mettons l'accent sur le **travail collectif** et le partage d'expérience au sein du groupe.

CALENDRIER :

2 mai à minuit date limite de dépôt du dossier complet.

3 juin réunion du comité de lecture et sélection des cinq projets.

à partir du 6 juin diffusion des résultats. Les cinq auteurs retenus seront informés par mail. Tous les candidats recevront, par mail uniquement, un retour personnalisé du comité de lecture.

MODALITÉS DE SÉLECTION

La résidence s'adresse aux auteurs francophones. Chaque candidat doit transmettre un dossier complet de présentation de son film documentaire avant la date limite de réception indiquée dans le présent document.

Cinq projets seront retenus par le comité de lecture. Le nom des membres du comité de lecture sera communiqué au moment des résultats.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- originalité du projet
- viabilité du projet : cohérence entre l'ambition du projet et le parcours de son auteur
- motivation à suivre la résidence : une attention toute particulière est portée à la notion de travail collectif et d'entraide entre les auteurs. À ce titre, il sera demandé aux auteurs en résidence de collaborer aux projets de leurs compagnons de route.

PROGRAMME DE LA RÉSIDENCE

Les auteurs retenus sont accueillis **pendant trente jours**, séquencés en deux fois quinze jours à Saint-Quirin. Ces deux parenthèses dans leur vie quotidienne, permettent aux auteurs de se concentrer exclusivement sur leur projet, sans perturbations ni sollicitations extérieures.

Les auteurs sont accompagnés tout au long de la résidence et bénéficient du **regard croisé de plusieurs professionnels** : scénaristes, producteurs et diffuseurs.

DURÉE DE LA RÉSIDENCE

La présence de l'auteur est obligatoire tout au long des deux sessions. S'il doit manquer certains jours, il devra en informer par écrit l'association au moins une semaine avant, sauf cas de force majeure dûment justifié.

1^{ère} session : du 4 juillet au 16 juillet 2016 au sein du Prieuré de Saint-Quirin

2^e session : du 12 au 24 septembre 2016 au sein du Prieuré de Saint-Quirin

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les cinq auteurs sont hébergés gracieusement en gîte rural durant toute la durée de la résidence à Saint-Quirin.

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition des auteurs.

L'association ne prend en charge ni les déplacements vers le lieu de résidence ni la restauration sur place (sauf invitation explicite).

DIFFUSION DES ŒUVRES

L'œuvre, lorsqu'elle sera finie, bénéficiera au minimum de la diffusion d'extraits dans le cadre d'une projection collective, ainsi que d'une présence sur internet dans les différents organes de communication de l'association.

Les diffusions exceptionnelles proposées par l'association *De l'écriture à l'image* ou de ses partenaires, si l'auteur les accepte, impliqueront sa présence auprès du public. Ces projections ne feront l'objet d'aucune contrepartie financière.

L'auteur s'engage à faire apparaître au générique du film la mention suivante :

« L'écriture de cette œuvre a bénéficié de la résidence De l'écriture à l'image, soutenue par le Conseil Régional de Lorraine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine ainsi que la commune Saint-Quirin. »

PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES

Les travaux personnels réalisés durant le temps de la résidence sont la propriété de l'auteur.

COTISATION A L'ASSOCIATION

Le coût de la résidence est pris en charge par le soutien financier du Conseil Régional de Lorraine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine ainsi que la commune de Saint-Quirin.

Reste à la charge de l'auteur sélectionné l'adhésion à l'association en tant qu'auteur actif, soit 300 € (trois cent euros).

Ce montant doit être versé comptant, sous forme de chèque, au moment de la signature de la convention complète. Un délai d'encaissement peut être envisagé sur simple demande écrite. Aucune indemnité de résidence ne sera versée. La cotisation au titre de l'année 2016 n'est pas déductible des impôts.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer votre projet documentaire :

- **uniquement par mail** à residence@ecritureimage.fr
- en **un seul fichier**
- au format **.pdf**
- maximum **11 pages** au total (couverture comprise)
- taille maximum du fichier **3 Mo**
- merci de nommer votre fichier envoyé par :
Nom_Prénom_doc2016.pdf

Votre dossier doit contenir dans l'ordre :

- **Formulaire** ci-joint dûment complété
- **Synopsis** (maximum **2 pages**)
- **Note d'intention** (maximum **1 page**)
- **Note de traitement** (maximum **1 page**)
- Tout autre élément susceptible de compléter votre candidature
en maximum 3 pages : contexte, personnages, etc)
- **Vos motivations à suivre cette résidence** (maximum **1 page**)
- **CV** (maximum **1 page**)

Date limite de dépôt du **dossier complet** :

lundi 2 mai 2016 À MINUIT

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous rencontrez des difficultés pour remplir le formulaire

CONTACT

residence@ecritureimage.fr

06 70 40 69 90

www.ecritureimage.fr

www.facebook.com/ecritureimage

FORMULAIRE – DOCUMENTAIRE 2016

titre du projet

durée

genre

aides déjà obtenues

RÉSUMÉ DU PROJET (400 caractères maximum)

PORTEUR DU PROJET

prénom :

nom :

date de naissance :

email :

adresse :

code postal :

ville :

téléphone :

profession :

site internet :

statut (*cocher la case*)

intermittent du spectacle

inscrit à AGESEA ou à la Maison des Artistes

inscrit au Pôle Emploi

autre, à préciser :

VOTRE FILMOGRAPHIE RÉCENTE (merci de compléter même si vous joignez un CV complet)

année titre, réalisateur, producteur

fonction dans le film

VOS DERNIÈRES FORMATIONS, y compris stages et résidences

année intitulé

COMMENT avez-vous été informé de cette résidence ? :